

*Toute adhésion reçue à compter du 27/09/2016 est valable
jusqu'au 31/12/2017*

*Elle donne droit à tous les avantages décrits ci-dessous à l'exception
du Bulletin « Antiquités nationales » dont seule l'édition n°47
qui paraîtra en septembre 2017 sera servie au titre de cette adhésion.*

Société des Amis du Musée d'Archéologie Nationale et du Château de Saint-Germain-en-Laye

Cette association a pour but de concourir au rayonnement du musée d'Archéologie nationale et du château de Saint-Germain-en-Laye.
Elle concourt également à l'accroissement des collections du musée par le don d'objets. Elle propose toutes aides adéquates à la promotion des expositions prévues par la conservation du musée et, d'une manière générale, elle participe, dans la mesure de ses moyens, à faire connaître et apprécier le château et les collections qu'il abrite.

Je demande que soit enregistrée mon adhésion à la Société des Amis du Musée d'Archéologie Nationale et du Château de Saint-Germain-en-Laye

- ◇ Membre titulaire individuel : 27 €
- ◇ Couple : 36 €
- ◇ Étudiant (avec justificatif, - 26 ans) : 8 €
- ◇ Membre bienfaiteur : Individuel 54 €
Couple 72 €

**Je joins à ce bulletin le montant de ma cotisation annuelle qui sera à
renouveler en janvier de chaque année.**

*** Par chèque bancaire ou postal libellé au nom de la Société**

*** En espèces**

**Société des Amis du Musée d'archéologie Nationale
Musée d'archéologie nationale
Place Charles de Gaulle
78105 Saint-Germain-en-Laye cedex
samanstger@gmail.com
www.musee-archeologienationale-amis.fr**

NOM et prénom(s).....

.

Adresse.....

.....

N° téléphone

Courriel.....@.....

Devenir membre de la Société vous donne droit à

- Entrer gratuitement au Musée d'archéologie Nationale ;
- Entrer gratuitement aux expositions temporaires organisées au sein du Musée ;
- Participer à des visites de musées archéologiques, de sites et d'expositions temporaires archéologiques ;
- Être invité aux conférences données au musée ;
- Bénéficier gratuitement du bulletin annuel Antiquités nationales ;
- Recevoir 1 fois par an, le bulletin de liaison : Les Échos
- Bénéficier de réductions sur les musées nationaux (liste sur demande)